

JG/MM.-
REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PORTO-NOVO, le 10 AOUT 1961

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

MINISTERE DES AFFAIRES
INTERIEURES ET DE LA DEFENSE

II) DECRET DU PRESIDENT DE LA
REPUBLIQUE

SOMMAIRE :

NOMINATION

-:-

N° 244 /PR/CAB/MAID-P.

II) RESIDENT DE LA REPUBLIQUE

AMPLIATIONS :

Original	I	
JORD	I	VU la Loi N°60/36 du 26 Novembre 1960 portant Constitu-
MAID	4	tion de la République du Dahomey;
MFPT	I	
DP	2	VU la Loi N°59/I6/ALD du 9 Juillet 1959 fixant la liste
SGCM	8	des emplois Supérieurs de la République du Dahomey
PCM	8	dont la nomination des Titulaires est faite par le
FB	I	PRESIDENT de la REPUBLIQUE, le Conseil des Ministres
Trés.	I	étant obligatoirement entendu;
CF	I	
SF	6	VU les nécessités de service;
FP	I	SUR la proposition du Ministre des Affaires Intérieures
CD	I	et de la Défense;
Intéressés	2	
Inf. Radio	2	Le Conseil des Ministres entendu;

- II) E C R E T E -
-+--+--+--+--+--+--+--+--+--+--

ARTICLE 1er.- M.ADDA Pascal, de retour de stage à l'Institut des Hautes Etudes Administratives, est nommé Conseiller Technique au Ministère des Affaires Intérieures et de la Défense en remplacement de M.VIGNERON Guy, Administrateur des Affaires d'Outre-Mer, en instance de départ en congé.

ARTICLE 2.- Le présent Décret, qui aura effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera./.-

Par Le Président de la République
Le Ministre des Affaires Intérieures
et de la Défense

M.AROUNA.-

Pour Le Président de la
République absent,
Le Vice-Président de la République

S.M. APITHY